




PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Madame la Présidente
Commission Locale de l'Eau du SAGE
Bassin Ferrifère
Hôtel de Région
Secteur des territoires en conversion
Place Gabriel Hocquard
CS 810004

57036 METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'aménagement écologique en aval de la station de traitement des Eaux Usées sur la commune de THIONVILLE.

Metz, le 6 Avril 2016

PJ : Récépissé de déclaration
Fiche descriptive
Courrier de notification

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» n°57-2016-00130 en date du ,6 Avril 2016
- une copie de la décision en date du 6 Avril 2016 adressée à la Communauté d'Agglomération Portes de France - THIONVILLE,
- une copie de la fiche descriptive de l'opération,

concernant l'opération suivante :

**AMENAGEMENT ECOLOGIQUE EN AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES
SUR LA COMMUNE DE THIONVILLE**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire de THIONVILLE.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA CHARGÉE DE MISSION DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER